

Contexte

Le Diplôme d'Etat Relatif aux Fonctions d'Animation (DEFA) a contribué à introduire l'animation dans les structures à vocation sociale. La structuration de la formation a ensuite renforcé la reconnaissance professionnelle du secteur de l'animation sociale avec la création du Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire (BEATEP) « Activité sociale et vie locale », du Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et des Sports (BPJEPS) « Animation sociale » puis du Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport « Animation Sociale » (DEJEPS) de niveau III.

Plus de trente ans après ces évolutions, qu'en est-il de la filière « animation sociale » dans les champs de l'animation et du travail social ? Quelles sont les transformations, évolutions et éventuellement les besoins dans ce secteur ?

Pour apporter des éléments de réflexion, la DRJSCS Rhône-Alpes a mené une enquête pendant 3 ans auprès des employeurs et des professionnels ainsi qu'une observation de leurs pratiques et discours

La publication du « PANORAMA de l'ANIMATION SOCIALE - Regards croisés en région Rhône-Alpes » est le fruit de cette étude. L'intégralité du document est maintenant téléchargeable sur : www.rhone-alpes.drjscs.gouv.fr

« Animation sociale » : un mot, des réalités



1- LES MULTIPLES FACETTES DE L'ANIMATION SOCIALE

Une large palette de structures privées ou publiques, et de formes juridiques variées, caractérise le secteur de l'animation sociale. Sont identifiées les institutions sociales d'aide, d'insertion, de réinsertion et d'hébergement (FJT, CHRS, CADA, service de prévention, CCAS), les institutions médico-sociales et socio-éducatives (MAS, IME, foyer de vie, maison de retraite, EHPAD, hôpital) et également les associations d'éducation populaire (centres sociaux, MJC, Maison pour tous...).

Les témoignages récoltés dans l'étude confirment la polysémie du concept qui associe deux vocables répondant à plusieurs définitions : « animation » et « sociale ». Conçue au départ comme un axe de travail spécifique à destination de populations vulnérables, si l'on se réfère aux orientations énoncées dans les décrets constitutifs des diplômes, le concept d'animation sociale semble fédérer à ce jour, les pratiques professionnelles de tout animateur qui se reconnaît dans les orientations de l'éducation populaire. Pour les professionnels, l'animation est en étroite articulation avec l'évolution de la société.



2 - DES EMPLOIS REPÉRÉS ET DES PROFESSIONNELS FORMÉS

84 % des animateurs sont dans une relative stabilité professionnelle, la prévalence des emplois en CDI est très nette. Dans les structures médico-sociales, les professionnels ont constaté l'impact de la loi de janvier 2002 portant rénovation de l'action sociale et médico-sociale sur les fonctions dévolues à l'animation. Le renouvellement des conventions tri-partites pour les établissements d'accueil des personnes âgées permet de conforter ou de créer une activité d'animation en l'accompagnant du développement de postes correspondants.

La Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale Rhône-Alpes délivre depuis plusieurs années entre 200 et 300 diplômés professionnels de l'animation (du niveau V au niveau II) dont le tiers concerne la spécialité « animation sociale ». Si la possession d'un diplôme spécifique n'est pas obligatoire pour l'exercice du métier, l'enquête a démontré un niveau de qualification particulièrement élevé. Les diplômés professionnels de l'animation sont particulièrement cités mais la population enquêtée présente également souvent en complément ou en substitution un diplôme universitaire, plus particulièrement dans le domaine des sciences humaines.

3 - DES COMPÉTENCES RECONNUES MAIS UNE FONCTION À STABILISER

Les employeurs valorisent les compétences à partir des réalisations opérées par les professionnels sur le terrain et de leurs effets. Si la notion de résultat quantifiable peut être utilisée pour rendre compte d'une action d'animation, elle n'est pas opératoire pour valoriser la fonction d'animation.

Les employeurs attestent de l'effet dynamisant des méthodes de travail des professionnels, de leur capacité de réactivité, d'innovation et d'adaptabilité, de leur maîtrise de techniques d'intervention à destination des personnes et des groupes, de leur capacité à travailler en partenariat et à développer des synergies de travail à l'interne et à l'externe.

Les professionnels témoignent de leur capacité à analyser leur contexte, à connaître leur public, à le mobiliser à partir de ses potentiels. L'écoute, la négociation, l'animation de groupe, la maîtrise de la méthodologie de projet semblent être des incontournables pour les professionnels quel que soit leur secteur d'intervention.

Pourtant, l'étude a également mis en avant la difficulté de lisibilité de la fonction d'animation dans le fonctionnement d'établissements socio-éducatifs quand la répartition du travail est organisée selon une logique collective et non spécifique à chaque profession. La dénomination des postes peut également prêter à confusion.

Quand la fonction d'animation se situe dans un environnement de travail non spécifique à l'animation (hôpital, structure d'hébergement, établissement d'accueil de personnes âgées...), elle ne semble pas stabilisée. Elle se construit souvent au fil de la visibilité de l'activité réalisée par l'animateur. Il est souvent « auteur » de son action au quotidien, disposant d'une grande autonomie de travail. L'articulation étroite avec la vie et le rythme de l'établissement est indispensable, au même titre que la collaboration fonctionnelle avec les autres professionnels œuvrant dans l'établissement.

4 - L'IDENTIFICATION DE LA FONCTION « ANIMATION »

Les animateurs parlent de leur métier avec passion. Ce choix d'orientation est le produit d'un engagement social réel construit soit par itinéraire familial, soit par évolution personnelle grâce aux expériences de jeunesse (centre de vacances, pratiques d'activités culturelles, militantisme) confortés souvent par une expérience d'animation volontaire avec le passage du BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animation).

Dans le secteur médico social, ou sanitaire, l'animation est également un tremplin vers une reconversion pour des professionnels exerçant des fonctions d'aide et d'assistance (aide médico-psychologique-AMP, aide soignant-ASH).

Pour les professionnels interviewés, l'activité support d'animation n'est pas significative. C'est par son inscription dans un projet, dans les valeurs humaines et sociales d'échange, d'épanouissement, de réalisation qu'elle prend toute sa signification. Pour eux, leurs démarches de travail sont sans cesse à réactualiser en fonction des contextes et des publics. Il s'agit d'inscrire leur intervention dans une démarche de changement à visée de transformation sociale, pour les personnes et les groupes afin qu'ils puissent exercer individuellement et collectivement leur citoyenneté.



La personne comme sujet acteur est au centre de l'action.

Partir des potentialités individuelles malgré les failles et les fragilités, construire avec la personne pour qu'elle puisse exercer sa citoyenneté sont les axes de travail qui fédèrent les professionnels quels que soient les secteurs et structures d'intervention.

5 - LA PAROLE AUX ANIMATEURS

« **En EHPAD (maison de retraite médicalisée)** un club tricot, rythme la semaine, réunit un groupe de personnes, maintient des capacités motrices et intellectuelles. Mais la participation au club tricot permet également de retrouver une fonction sociale, de participer à un projet collectif, d'impulser une dynamique dans l'établissement car l'activité tricot s'inscrit dans un temps de projet à visée humanitaire. »

« **Des projets mettant en relation personnes âgées enfants ou adolescents** apportent de la vie dans l'établissement et redonnent aux personnes leur rôle de grand parents ou d'arrière grand parents qu'ils n'ont souvent plus en raison des nouvelles structures familiales et des modes de vie actuels. C'est aussi pour eux la possibilité de retrouver leur fonction de transmission. »

« **En FJT (Foyer de Jeunes travailleurs)** une activité de repas en commun, facilite la rencontre, inscrit les jeunes dans une vie sociale dans l'établissement, peut permettre la découverte d'autres pratiques culinaires. Mais le projet permet aussi de lutter contre la malnutrition, d'éduquer à l'équilibre alimentaire, à la gestion de budget mais aussi à les aider à se mobiliser autour d'une organisation collective pour réduire les coûts de leur alimentation et lutter contre la précarité. »

« **En centre social**, de jeunes parents évoquent les difficultés de garde d'enfants. Chercher ensemble à les résoudre, s'entraider puis se mobiliser et s'organiser pour créer et développer une structure spécifique ont été les objectifs du groupe avec le concours de l'animateur. »

« **Participer à la rénovation urbaine**, prendre sa place dans les instances et les diverses commissions, sensibiliser les voisins, partager l'information, chercher ensemble comment humaniser le quartier, a généré une dynamique d'embellissement par la construction et l'aménagement de bac de plantation, puis à diversifier les cultures pour des plants comestibles, puis à organiser des récoltes, des cours de cuisine et des repas de quartier avec les produits, puis à organiser une offre de produits issus du circuit court afin de réduire les coûts. A partir d'une finalité qui est de permettre à tous de mieux vivre dans le quartier, les personnes modifient leur cadre de vie, leur rapport au quartier et aux autres, leur pratique gustative et culinaire et accèdent ainsi à un meilleur équilibre alimentaire. »

« **En centre social, en MJC, en maison de quartier**, de jeunes parents évoquent les difficultés de garde d'enfants. Chercher ensemble à les résoudre, s'entraider puis se mobiliser et s'organiser pour créer et développer une structure spécifique ont été les objectifs du groupe avec le concours de l'animateur. »

Les publications concernant cette étude sont disponibles sur le www.rhone-alpes.drjscs.gouv.fr:

- Le rapport de l'étude Animation sociale : Un mot, des réalités
- La lettre de la DRJSCS octobre 2012 : L'animation sociale : un secteur en cours de professionnalisation.
- La lettre de la DRJSCS décembre 2014 : « Animation sociale » : un mot des réalités.